

Saint-Etienne, le **03 OCT. 2025**



Affaire suivie par :
Philippe FARDOUX
Direction de la Cohésion territoriale
Service planification
philippe.fardoux@saint-etienne-metropole.fr

MAIRIE DE SAINT JEAN BONNEFONDS
Monsieur Marc CHAVANNE
Maire
Bd aristide Briand
BP 50014
42650 SAINT JEAN BONNEFONDS

Référence : 2025/DCT/PF/HC/328607

Objet : Modification simplifiée du PLU communal de Saint-Jean-Bonnefonds

Monsieur le Maire,

Conformément à mon engagement et en accord avec votre demande, je vous indique que la prochaine modification simplifiée de votre PLU communal portera sur deux points :

- En zone UA, commerce de détail autorisé sous réserve que sa surface de vente soit inférieure à 400 m²,
- Evolution du zonage de l'école du Fay (parcelles AC 62,63 et 176) de AUL vers UCa (zonage correspondant à la zone du Fay) en intégrant dans le règlement pour la zone UCa, l'autorisation des équipements d'intérêt collectif et services publics.

J'ai chargé mes services de l'élaboration de ce projet de modification simplifiée dès cette semaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Gilles THIZY
Vice-Président en charge de la cohésion
territoriale et de la stratégie foncière